



Le 15 février 2024

**Déclaration du nombre total de droits de vote et  
d'actions composant le capital social au 15 février 2024**

Information prévue par l'article L. 233-8 II du Code du Commerce et l'article 223-16-RG du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
15 février 2024	2.262.830	Total des droits de vote théoriques <sup>1</sup> : <b>3.680.563.</b>  Total des droits de vote exerçables <sup>2</sup> : <b>3.520.676.</b>

<sup>1</sup> Calculé conformément à l'article 223-16 du RG AMF et basé sur l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

<sup>2</sup> Compte tenu des 159.887 actions auto détenues privées de droits de vote.